



REGION ACADEMIQUE

## MODALITES DE RENTREE AU LYCEE JEAN PERRIN

Chers parents,

**La rentrée scolaire de tous les élèves, au lycée, se fera selon le calendrier ci-dessous.** Vous jouez un rôle essentiel dans la réussite de celle-ci. Pour cela, je vous demande de ne pas mettre votre enfant au lycée en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas de symptômes évoquant la COVID-19 chez votre enfant ou un membre de votre famille.

Si votre enfant a voyagé dans la zone océan indien (Maurice, Mayotte, Madagascar etc..) ou Guyane ou a été en contact avec un voyageur de ces mêmes zones, il devra respecter un confinement et ne pas se rendre en classe pendant 7 jours. Vous prendrez contact avec les CPE et/ou professeurs principaux pour organiser une continuité pédagogique.

Si votre enfant a voyagé en métropole ou a été en contact avec un voyageur de métropole, il devra porter en permanence le masque de votre domicile à la salle de classe pendant 7 jours.

### REFERENCE :

GV/JAM – 2020/2021 -

### AFFAIRE SUIVIE PAR :

Le Proviseur  
Secrétariat du Proviseur



0262 58 84 42



[ce.9740910w@ac-reunion.fr](mailto:ce.9740910w@ac-reunion.fr)

BP 502  
Rue du Lycée  
97440 SAINT ANDRE  
REUNION

### CALENDRIER DE RENTREE

#### Lundi 17 août 2020

07h30 - 11h30 Rentrée des élèves des classes de 2<sup>nd</sup>e Bac Pro, des classes de 1<sup>ère</sup> année CAP (début des cours le jeudi 20/08/2020 selon EDT) -

#### Mardi 18 août 2020

07h30 - 11h30 Rentrée des élèves des classes de 1<sup>ère</sup> Bac Pro, des classes de BTS 1 et 2 (début des cours le jeudi 20/08/2020 selon EDT) -

#### Mercredi 19 août 2020

07h30 - 11h30 Rentrée des élèves des classes de Terminale Bac Pro, des classes de 2<sup>ème</sup> année CAP (début des cours le jeudi 20/08/2020 selon EDT) -

#### Jeudi 20 août 2020

Début des cours pour toutes les classes selon les EDT -  
Le service de restauration et l'accueil en internat seront assurés

#### Formation SST - pour les 1<sup>er</sup>FBMA - TELEEC - TECMS

↪ **Jeudi 20/08/2020** de 7h30 à 11h30 et de 13h à 17h

↪ **Vendredi 21 août 2020** 7h30 à 11h30

Reprise des cours pour ces classes le vendredi 21/08/2020 à partir de 13h selon les EDT -

#### Lundi 24 août 2020 - 17h15

**Réunion de parents d'élèves** en salle de réunion 3 - en présence : Proviseur - Proviseur adjoint - Adjoint/Gestionnaire - DDFPT - CPE - Infirmier et professeurs principaux

**Un seul parent par famille et port du masque obligatoire**

## **PRECAUTIONS A PRENDRE**

### **Avant le départ au lycée**

**Les parents doivent prendre la température de leur enfant chaque jour.** Si celui-ci présente une température à 38°C ou plus, il/elle doit rester à la maison.  
Il vous appartient de fournir un masque à votre enfant.

### **Au lycée**

**Le port du masque est obligatoire lorsqu'une distanciation d'un mètre ne peut être garantie en lieu clos (salle de classe, atelier etc..) comme à l'extérieur et en particulier lors de déplacement .**

**Votre enfant doit éviter d'échanger ou prêter du matériel.** Vous veillerez à ce qu'il/elle ait tous ses effets scolaires personnels. Le port de bijoux n'est pas recommandé pour optimiser l'efficacité du lavage des mains

Les locaux seront nettoyés et désinfectés une fois par jour et ventilés lors des récréations et de la pause du déjeuner.

Votre enfant devra appliquer les gestes barrières tout le temps et partout : lavage des mains, port du masque et/ou respect de la distance d'un mètre.

### **Entrée et sortie des élèves**

A l'entrée de l'établissement votre enfant disposera de gel ou solution hydro-alcoolique pour se laver les mains.

### **Circulation dans le lycée**

Un sens de circulation est prévu en salles de classe, au CDI, à la vie scolaire, etc.. pour le déplacement des élèves.

### **Toilettes**

Lors de son passage aux toilettes les élèves devront respecter également la distanciation physique et le lavage des mains. Des pédaliers ont été installés afin d'éviter de toucher les robinets.

### **Restaurant scolaire**

Le service de restauration scolaire fonctionnera normalement à compter du jeudi 20 août 2020. Votre enfant pourra donc déjeuner normalement au réfectoire.

### **Internat**

Réouverture de l'internat à compter du jeudi 20 août 2020.

### **Evacuation d'un élève malade**

En cas de suspicion de maladie de votre enfant, celui-ci sera isolé et vous serez contacté pour venir le récupérer.

### **Accueil des parents**

Les parents seront accueillis au lycée sur rendez-vous (0262588440) et uniquement dans le respect du protocole "COVID-19" en vigueur (port du masque).

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre compréhension.

La Direction